

Avignon, le 23 MAI 2022

DOMINIQUE SANTONI
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Henri BONNEFOY
Maire
Hôtel de Ville
1 Place de la Mairie
84390 SAINT-CHRISTOL

Monsieur le Maire,

Vous avez communiqué au Département le 22 avril 2022, reçu le 28 avril 2022, le projet de déclaration emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune, en vue de recueillir l'avis du Conseil départemental sur le dossier.

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que le Conseil départemental donne un avis favorable pour votre projet de mise en compatibilité du PLU.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma meilleure considération.

La Présidente

